PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER

Lot 01		27,46 ares		Lot 02		0,77 are
	1429,70 m²	-	7295,20 m²		0,00 m²	-	0,00 m²
2113,60 m²	1 conc		66 - c	0,00 m²	-	-	-
I2	hf - 22,80 m	-	V+18+35	-	-	-	-

Min. 80% de la surface construite brute hors-sol est réservée à la réalisation d'habitations

REPRESENTATION AXONOMETRIQUE

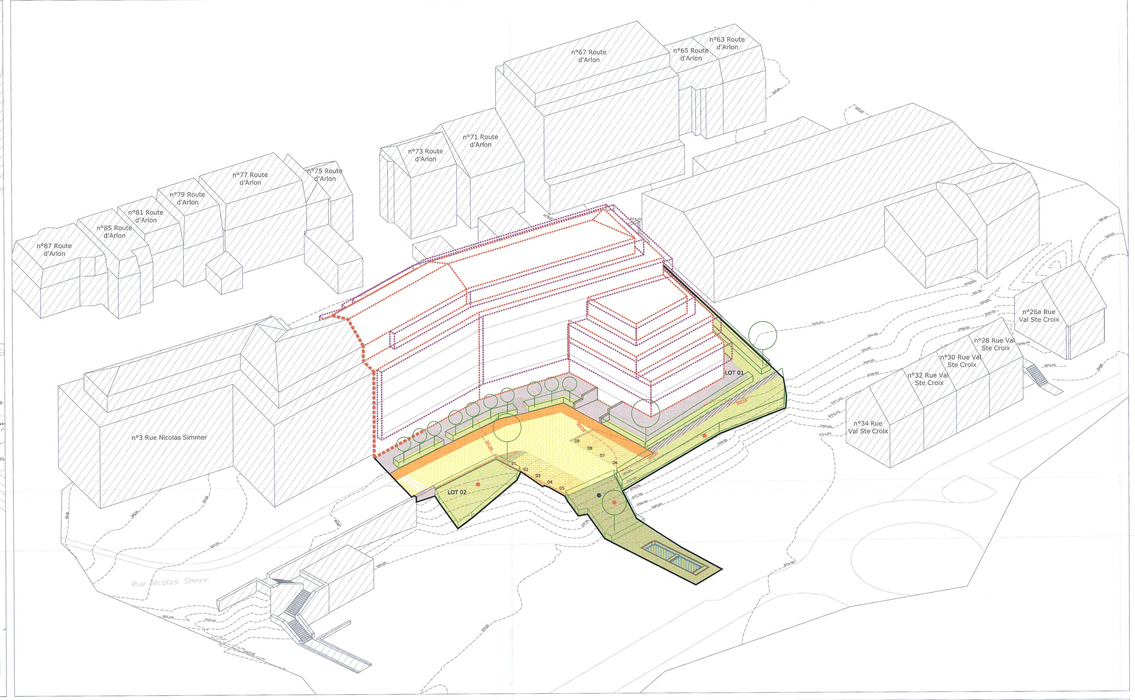

LEGENDE

LU* / SLU*		
2 ens	3 ens	3 ens
4 ses	5 ses	6 ses
7	8 ses	9 ses

LU* : Logements unifamiliaux
SLU* : Logements semi-unifamiliaux

1: Surface du sol / de l'îlot [m2]
2: Surface d'emprise au sol [m2]
3: surface construite brute [m2]
4: surface du volume/ens du sol [m2]
5: type, disposition et nombre des constructions
6: type et nombre du logements
7: type de toiture
8: hauteur des constructions [m]
9: nombre de niveaux

LEGENDE TYPE

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- Délimitation du PAP
- Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- Terrain existant
- Terrain remodelé

Nombre de niveaux
- S, U, RS, ... — Nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ... R — Nombre d'étages en retrait
- -1, 2, ... C — Nombre de niveaux sous corniches
- -1, 2, ... S — Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
- he x — Hauteur corniche: x [m]
- he x — Hauteur acrotère: x [m]
- hf x — Hauteur faîte: x [m]

Types, dispositions et nombre des constructions
- ac — Constructions En Ordre Contigu
- enc — Constructions En Ordre Non Contigu
- v+R — v Maisons isolées
- 2-R2 — 2 Maisons jumelles
- v+R6 — v Maisons en bande

Types et nombre de logements
- 3 ex — x Logements de type unifamilial
- 4 ib — x Logements de type bifamilial
- 5 ct — x Logements de type collectif

Pyramides de toitures
- Tp — Toiture plate
- Ta 25% (4%) — Toiture à x versants, degré d'inclinaison
- Ot — Orientation du faîte

Délimitation des lots / îlots
- Lot projeté
- Ilot projeté
- Terrains cédés au domaine public communal

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- Alignement obligatoire pour constructions dissimilaires au vélpur prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour constructions dissimilaires au vélpur prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Degré de mitité des fonctions
- min 3% — Pourcentage minimal en surface construite brute à mettre au logement par construction
- max 75% — Pourcentage maximal en surface construite brute de logement par construction
- 20% — Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logements par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- EVp — Espace vert privé
- EVP — Espace vert public
- ADD — Aire de jeux ouverte au public
- Espace extérieur pouvant être voué
- Voie de circulation riveraine
- Espaces pouvant être dédié au stationnement
- Chemin piéton / pistes cyclables / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et végétaux
- Arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Haie projetée / haie à conserver
- Hunel projeté / Hunel à conserver

Servitudes
- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
- Réservoirs à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées
- Fossé ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- Cote minimum
- Cote maximum
- Acrotère perdu
- Chasse-roue
- Trait et direction de coupe
- Canalisation mixte existante
- Surface à remodeler en état sainte trimestre
- Surface naturelle

Fond de plans
- level topographique (GEOCAD a.t.l.c., plan n° 08160-010)
- relevage (GEOCAD a.t.l.c., plan n°9086)

RESERVE AUX ADMINISTRATIONS

appartient à la délibération
du conseil communal
du 13 juillet 2015
référence n° 82A/2013/11

COUPES

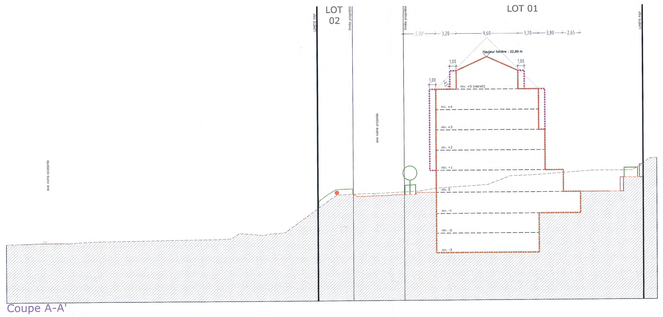

Coupe A-A'

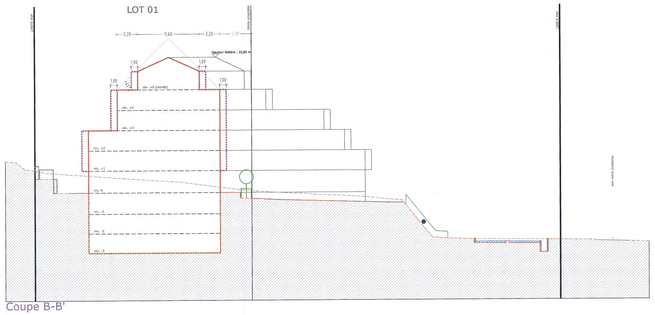

Coupe B-B'

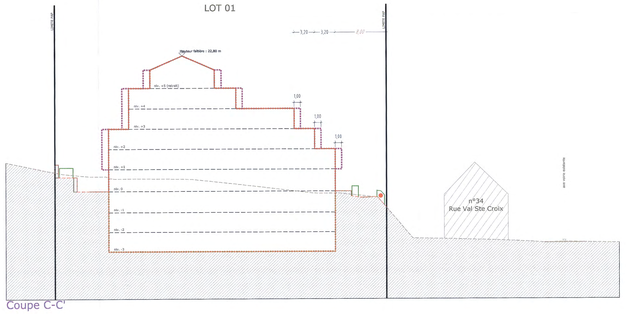

Coupe C-C'

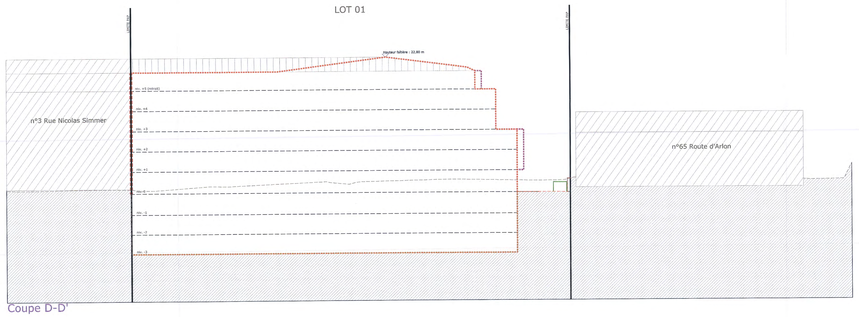

Coupe D-D'

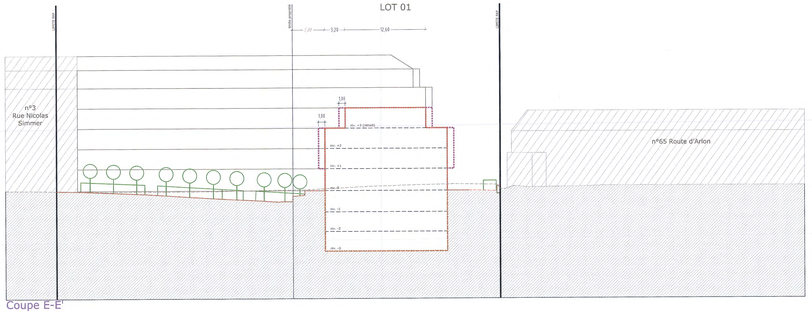

Coupe E-E'

e-cone s.à r.l. | B.P.128 L-7502 Mersch
☎263 204 1 | 🖷263 204 548 | sfarhage-cone.lu

architecture & urbanisme
yvère schiltz et associés
42A, Place Guillaume II | L-1648 Luxembourg
☎461 561 | 🖷473 077 | d'architeve@pt.lu

MAITRE DE L'OUVRAGE

Association Momentanée
FELIX GIORGETTI s.à r.l. - SABLON s.a.

14, rue de la Gare
L-7535 MERSCH

Référence : 0365/366
Le présent document appartient à une décision d'approbation du : 6.09.2016
Le bourgmestre / l'échevin(e)
Date limite

DOCUMENT	
Echelle	1/250
Plan N°	137506-315 -
Dessiné	CLE
Contrôlé	SSP
Validé	JAD
Date	06-03-2015

OBJET

P.A.P.

"Rue Simmer"

à Luxembourg-Ville

DOSSIER: 15TR-08

PARTIE GRAPHIQUE

MODIFICATIONS

INDICE	OBJET	DATE	DESSINE	CONTROLE
-	-	-	-	-

TOUTES SURFACES SONT APPROXIMATIVES, LES NIVEAUX VRD SONT DONNES A TITRE INDICATIF

Plan établi sur base du plan cadastral (Géoportail Luxembourg) et du plan topographique de la ville de Luxembourg (Géoportail Luxembourg)